

Règlement de Mutation 2026-2027

Pour les licenciés venant d'un autre club uniquement, même procédure que pour un renouvellement de licence.

Fournir en plus le règlement de mutation signé et accompagné du chèque correspondant.

Votre inscription se fait normalement, mais au-delà du 31 juillet, vous devrez nous fournir une lettre de sortie de votre club de la saison passée.

Règlement de mutation:

Le paiement de la mutation se fera en deux phases:

- le premier versement, correspondant à la moitié du montant de la mutation sera encaissé à l'inscription (majoration correspondante à ajouter dans Gest'Hand)
- le club prendra à sa charge la seconde moitié du montant de la mutation uniquement si le licencié reste plus d'une année. Dans le cas contraire le chèque sera encaissé.

Montant des mutations:

- Joueurs nés en 2008 et avant : 259€ (129,50€ à l'inscription + chèque de 129,50€)
- Joueurs nés de 2014 à 2009 : 139€ (69,50€ à l'inscription + chèque de 69,50€)
- Autres catégories jeunes : gratuit

Nom et prénom du joueur(se) : _____

Fait à: _____ , le: _____

Signature(s) du licencié ou des parents (si mineur) :